GE Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit Cy™5 Reactive Dye; part of 'CyScribe™ Post-

Labeling Kit, $12 \times Cy^{TM}3 + 12 \times Cy^{TM}5'$

Numéro de catalogue RPN 5660

Composante numéro 015104

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Solide.

Date de validation 27 Mai 2011

Date d'impression 27 Mai 2011

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

 État physique
 Solide.

 Odeur
 Inodore.

 Vue d'ensemble des urgences
 ATTENTION!

NOCIF SI INHALÉ. PEUT CAUSER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CUTANÉES ET DANS LES VOIES

RESPIRATOIRES. PEUT ÊTRE NOCIF PAR ABSORPTION CUTANÉE OU PAR INGESTION.

Mesures de précaution

Me pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter le contact prolongé avec la

peau, les yeux et les vêtements. Conserver le récipient fermé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau Nocif par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation Toxique par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. L'exposition aux produits de

décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à

retardement après une exposition.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition

ultérieure à de très faibles niveaux.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Non disponible.

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

respiration sifflante et difficultés respiratoires

asthme

Ingestion Aucune donnée spécifique.



Référence Page 1 de 5

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Pegu

> irritation rougeur

Aucune donnée spécifique. Yeux

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des troubles respiratoires et cutanés préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce

produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

<u>Nom</u> Numéro CAS % en poids

₹y5 (mono-reactive) 100

Section 4. Premiers soins

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à Contact avec les yeux

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en

enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration

irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un

ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel Ingestion médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou

porter des gants.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Moyens d'extinction

Protection des sauveteurs

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation

Équipement de protection spécial pour le personnel

préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle

approprié (voir Section 8).

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies Précautions environnementales

navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction Méthodes de nettoyage

que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou Petit déversement

d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une

entreprise spécialisée autorisée.



Référence Page 2 de 5

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée, d'asthme, des allergies ou une maladie respiratoire chronique ou récidivante, ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou léaales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté,

conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et

des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux

produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est

nécessaire.

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des

risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux

poussières

Peau L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Solide.

Point d'éclair Le produit n'entretient pas une combustion.]

 Couleur
 Bleu.

 Odeur
 Inodore.

 Poids moléculaire
 580.75

 Formule moléculaire
 ₹37H42N3O10S2K

 Volatilité
 0% (p/p)

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude et méthanol.



Référence Page 3 de 5

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Le produit est stable

Risque de réactions dangereuses

Conditions de réactivité

vans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

N'est pas considéré comme un produit présentant des risques d'explosion.

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces Dosage Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Coefficient de partage n-

Non disponible.

octanol/eau

Non disponible.

Facteur de bioconcentration Effets nocifs divers

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA

Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated		-	-		-
Classe IATA	Not regulated		-	-		-



Référence Page 4 de 5

Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).

Listes canadiennes Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Cette

substance n'est pas répertoriée.

ARET canadien: Cette substance n'est pas répertoriée. **INRP canadien**: Cette substance n'est pas répertoriée.

Substances désignées en Alberta: Cette substance n'est pas répertoriée. Substances désignées dans l'Ontario: Cette substance n'est pas répertoriée. Substances désignées au Québec: Cette substance n'est pas répertoriée.

Inventaire du Canada Indéterminé.

Réglementations Internationales

Listes internationales Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

Mon inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques

Mon inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques

Mon inscrit

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression27 Mai 2011Date de publication précédente02 Septembre 2009

Date d'édition27 Mai 2011Version8

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence Page 5 de 5